



Association Guy Gilbert - Bergerie de Faucon
Antenne de Paris : 46, rue Riquet, 75019 Paris
tél.: 01.40.35.75.46 / 06.60.81.06.14

Association inscrite à Castellane au n°N151 le 10.05.1977,
reconnue de bienfaisance par la Préfecture, agréée lieu de vie par le C.G. du 04 et la PJJ

La préparation des conférences

Fiche technique

Notes

Contact

Merci de nous adresser vos demandes par écrit :

Par mail : pereguygilbert@gmail.com

Par courrier : **Association Guy Gilbert - Bergerie de Faucon**
46, rue Riquet
75019 Paris

Site Internet Officiel : www.guygilbert.net

IMPORTANT : Veuillez à nous rappeler systématiquement vos références complètes à chaque échange de mail ou de courrier : nom de l'organisateur, adresse postale, téléphone, adresse mail, date et lieu de la rencontre prévue.

Planning

Les week-ends d'interventions s'organisent généralement selon le schéma suivant :

- une conférence le vendredi soir ou le samedi soir,
- et une messe le dimanche matin.

Le voyage de retour est à prévoir le dimanche en milieu/fin d'après-midi.

Thème

Le plus tôt possible, indiquer :

- le thème que vous souhaitez que Guy aborde lors de l'intervention,
- le public auquel il doit s'adresser (grand public, scolaires, responsables d'entreprises ou autres, ainsi que le nombre approximatif de personnes attendues),
- les lieux précis des interventions (adresse, nom de la salle).

Communication

Veiller à nous informer des moyens mis en œuvre pour annoncer les conférences (affiches, mails, médias, web...). Des images en haute définition sont à votre disposition sur le site internet (Galerie).

Penser à nous communiquer rapidement les coordonnées de l'évêque pour le prévenir du passage de Guy, et à l'inviter vous-mêmes le cas échéant.

Penser à avertir les médias locaux : presse, radios, télé.



Association Guy Gilbert - Bergerie de Faucon
Antenne de Paris : 46, rue Riquet, 75019 Paris
tél.: 01.40.35.75.46 / 06.60.81.06.14

Association inscrite à Castellane au n°N151 le 10.05.1977,
reconnue de bienfaisance par la Préfecture, agréée lieu de vie par le C.G. du 04 et la PJJ

Responsabilité

L'organisateur certifie que les locaux mis à disposition sont conformes à la réglementation et que la manifestation est assurée et déclarée aux autorités. En cas de vol ou de détérioration, l'organisateur s'engage à rembourser le matériel.

Déplacement

C'est l'équipe de Guy Gilbert qui achète les billets de transport (train ou avion) pour bénéficier des possibilités de réductions optimales offertes et organiser le transfert des personnes et du matériel dans les meilleures conditions. Les billets de transport devront être remboursés par chèque à l'ordre de l'Association Guy Gilbert - Bergerie de Faucon ou par virement bancaire.

Accueil

L'organisateur :

- fournit une cartographie simple des lieux et des itinéraires pour nous donner les principaux repères géographiques,
- prend toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'hébergement, la restauration et le transfert de Guy et de son assistant ainsi que de leur matériel et bagages personnels.

Il est recommandé en particulier :

- de prévoir un véhicule spacieux type break ou monospace,
- de prévoir un repas chaud avant les conférences.

Matériel

Quelques semaines avant la rencontre, Didier ou Régis (assistants de Guy) contacte l'organisateur pour régler les aspects techniques relatifs à la projection éventuelle du diaporama : ordinateur, écran, micros, connexions sono, matériel d'amplification et accès électriques notamment.
Pour l'intervention de Guy, prévoir une estrade et un siège.

Vente

Un choix de livres, CD et DVD est proposé à la vente à l'issue des conférences et messes.

L'assistant organise la présentation des ouvrages avant et après l'intervention de Guy en fonction du programme et de la configuration de la salle.

Sous la responsabilité de l'assistant, deux ou trois personnes sont les bienvenues pour assurer la vente des livres.

Prévoir 2 ou 3 grandes tables (4 mètres linéaires environ).

Enregistrements et droits à l'image

Les interventions du Père Guy Gilbert peuvent être enregistrées filmées ou photographiées et diffusées à condition de nous en informer et de nous faire parvenir une copie de ces enregistrements.

Participation financière

Le reversement à l'association Père Guy Gilbert - Bergerie de Faucon des recettes, quêtes ou dons est laissé à l'appréciation de l'organisateur. Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'Association Guy Gilbert-Bergerie de Faucon.